

MERS

les-bains



Mer et lumières

Journal Municipal n° 60 - Printemps 2017



1914-1918
Pour ne jamais les oublier

Un parcours du Souvenir en
hommage aux sacrifiés de 14-18... p. 03

C'est le Printemps,
Le soleil arrive !...



VIE MERISOISE

Une vie locale riche
et variée...

p. 06



HISTOIRE

MERS la cheminote : le
quartier du « dépôt»... p. 12



PATRIMOINE

Les dessins de
Léon BERVILLE...

p. 14

MAIRIE DE MERS-LES-BAINS

BP 70045 - Avenue Pierre et Marie Curie
80350 Mers-Les-Bains

Tél : 02 27 28 06 60 - Fax : 02 27 28 06 61



ACCUEIL DU PUBLIC :

Lundi 8 H 30 - 12 H / 13 H 30 - 17 H 30
Mardi au jeudi 8 H 00 - 12 H / 13 H 30 - 17 H 30
Vendredi 8 H 30 - 12 H / 13 H 30 - 17 H 30

VOS ÉLUS

- ▶ **MAQUET Emmanuel** Maire,
Vice-Président du Conseil Départemental de la Somme,
> Permanence de Mr le maire : tous les jours, sur prise de rendez-vous au 02 27 28 06 60.

Courriel : emmanuel.maquet@ville-merslesbains.fr

> Permanences cantonales : Les permanences de Mr le vice-Président du Conseil départemental sont régulièrement annoncées dans la presse locale, hebdomadaire et/ou quotidienne.

- ADJOINTS DÉLÉGUÉS -

- ▶ **THOMIRE Christian** Premier Adjoint
Culture, Associations, Sécurité, Défense contre la mer
> Mercredi après-midi, vendredi après-midi et samedi matin, sur rendez-vous.

Courriel : christian.thomire@ville-merslesbains.fr

- ▶ **DELÉPINE Michel** Adjoint
Cohésion sociale, Patrimoine (Secteur sauvegardé), Devoir de mémoire, Cimetières.
> Social : chaque mardi après-midi de 15 à 17 h 30
> Autres : sur rendez-vous le vendredi après-midi auprès de Mme Nicole GRAIN au 02.27.28.06.60.

Courriel : michel.delepine@ville-merslesbains.fr

- ▶ **DOUILLET Régine** Adjointe
Cadre de vie, propreté et fleurissement des quartiers
> Mardi et jeudi sur RDV.

Courriel : regine.douillet@ville-merslesbains.fr

- ▶ **EVARD Monique** Adjointe
Jeunesse, scolaire et périscolaire
> sur rendez-vous.

Courriel : monique.evrard@ville-merslesbains.fr

- ▶ **ROBERT Marie-Christine** Adjointe
Tourisme et Commerce de cœur de ville
> sur rendez-vous.

Courriel : christine.robert@ville-merslesbains.fr

- ▶ **DAUTRESIRE Reynald** Adjoint
Services techniques et personnel technique
> sur rendez-vous.

Courriel : reynald.dautresire@ville-merslesbains.fr

- CONSEILLERS DÉLÉGUÉS -

AULIN Julie, **LASSAL** Dany, **MOPIN** Patrice,
QUENU Catherine, **POUILLY** Olivier, **WILLEMS** Thierry

- CONSEILLERS MUNICIPAUX -

COLMAR Brigitte, **DEVOS** Jean-Bernard, **DION** Stéphanie, **FOLLIN** Michèle, **HINSCHBERGER** Fabrice, **MAUGER-PRUVOTS** Sandra, **ROLLERI** Jean-Gabriel, **RUCHOT** Mathilde, **TROPHARDY** Maryvonne.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Lionel DUGARDIN 02 27 28 06 65
lionel.dugardin@ville-merslesbains.fr

POPULATION / ACCUEIL / ÉTAT CIVIL

Nathalie PECQUERY, Laëtitia FILTNER . . . 02 27 28 06 60
nathalie.pecquery@ville-merslesbains.fr

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

Julie DEVAUX 02 27 28 06 60
julie.devaux@ville-merslesbains.fr

SOCIAL / CCAS

Accueil du public : l'après-midi de 13 h 30 à 17 h 30
Sophie LEROUX - Sandrine BECQUET . . . 02 27 28 06 63
ccas@ville-merslesbains.fr

URBANISME

Nicole GRAIN - Laurence HORVILLE . . . 02 27 28 06 60
nicole.grain@ville-merslesbains.fr
laurence.horville@ville-merslesbains.fr

SERVICES TECHNIQUES (annexe Chemin de la Petite Allée)

Hervé DUPLESSIS 02 27 28 24 35
servicetechniques@ville-merslesbains.fr

SERVICE CULTUREL (Médiathèque, rdc rue Paul Doumer)

Magali DUFRIEN 02 35 50 20 79
magali.dufrien@ville-merslesbains.fr

SURVEILLANCE VOIE PUBLIQUE

ASVP Bruno DAVERGNE et J-C BOUKHARI . 02 27 28 06 60

COMPTABILITÉ

Paul L'HUILLIER - Véronique BERNARD . . 02 27 28 06 62
compta@ville-merslesbains.fr

RESSOURCES HUMAINES

Paul L'HUILLIER - Martine FORESTIER . . . 02 27 28 06 60
martine.forestier@ville-merslesbains.fr

COMMUNICATION

Ricardo BOIMARE 02 27 28 06 64
servicecommunication@ville-merslesbains.fr

STRUCTURES MUNICIPALES

ATELIER D'ART (Salle du Portillon)
- Dessin, peinture (L. Bulcourt)
- Sculpture (F. Meyer) 06 73 50 92 05
CENTRE-LOISIRS "Les Tilleuls" 02 35 86 23 48
CLUB NAUTIQUE GSM, Esplanade 02 35 50 17 89
MÉDIATHÈQUE, rue Lebeuf 02 35 50 08 46
CYBERSITE, rue Lebeuf 02 35 50 88 68
ÉCOLE DE MUSIQUES, rue Dupont . . . 02 35 50 73 44
GARDERIE "Les Moussaillons"
Ecole Curie, avenue Curie 02 35 86 20 80

Mers-les-Bains Mer et lumières

Journal d'Information Municipale trimestrielle et gratuite

Éditeur : Ville de Mers-les-Bains, Avenue Pierre et Marie Curie - BP 70045, 80350 Mers-les-Bains.

Responsable de la publication : Mr le maire de Mers-les-Bains.

Conception (rédaction, photos & infographie PAO) : Service Communication :

Ricardo BOIMARE (Rédaction : sauf édit, et éventuels apports extérieurs dans ce cas attribués ou signés).

Photos : sauf si mentions contraires en marge) - Dépôt légal à parution : Bibliothèque Amiens Métropole.

Tirage : Habituel 3500 ex, été 4500 - Impression : IC4 (IPLB) à Gamaches - Distribution : Distri'Tract à Eu.



Emmanuel MAQUET
Maire de Mers-les-Bains,
Vice-Président du Conseil
Départemental de la Somme

Trois questions à Emmanuel MAQUET...

1) Avec le retour du Printemps, les Mersoïsois voient leur ville et leurs quartiers en travaux (voirie, éclairage, effacement des réseaux...). Alors que vous répétez souvent que le budget de la ville supporte une dette importante et que les dotations diminuent, comment financez-vous ces différents chantiers ?

Améliorer et embellir notre belle ville est l'axe structurant de l'action que je porte avec les élus municipaux depuis 15 ans. Nous avons voulu mener une action qui se résume par un principe simple, "le redressement par le développement". Grâce au développement économique du commerce et du tourisme, nous avons créé de l'emploi et nous engrangeons de nouvelles recettes fiscales. Nous maîtrisons nos dépenses en stabilisant chaque chapitre de notre budget. En 15 ans, nous avons ainsi réussi à redresser nos fondamentaux tout en embellissant notre ville.

2) En parallèle, vous transférez de nouvelles compétences à la communauté de communes. Comment allez-vous assurer la qualité de service à laquelle les Mersoïsois sont tant attachés ?

Je suis conscient que ce sujet est au cœur des discussions que nous ne manquons pas d'avoir avec nos collègues des 27 autres communes. Avec les élus Mersoïsois nous continuerons de peser sur les choix pour, non seulement maintenir leur qualité, mais aussi, et surtout, pour améliorer nos performances et renforcer le service de qualité que l'on vous doit.

3) Vous avez affiché le développement touristique comme l'une de vos priorités. Depuis le 1er janvier, c'est la communauté de communes des Villes Soeurs qui en a la compétence. Comment allez-vous pouvoir piloter maintenant vos ambitions pour Mers ?

La loi "NOTre" (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a transféré obligatoirement, au 1er janvier 2017, la compétence d'accueil des touristes et de promotion du territoire à l'intercommunalité des Villes Soeurs. Les élus ont d'ailleurs décidé que la destination s'appellerait "Le Tréport-Mers". Pour autant nous conservons l'ensemble des compétences d'aménagement, de gestion des flux, d'organisation de la plage mais aussi notre Casino qui reste de la compétence municipale. Nous continuerons ainsi la mise en oeuvre de nos différents projets : hôtels, restaurants, gestion des flux et du stationnement, esplanade piétonne, etc...

Un projet de ville comme le nôtre ne peut se construire que dans la durée. J'écrivais en 2012, dans ce même éditto, qu'il nous fallait faire preuve de "patience et de détermination". C'est véritablement l'état d'esprit, - avec votre confiance -, qui m'anime à la tête de notre belle commune.

*Bien à vous Tous
Emmanuel MAQUET.*

Votre journal municipal célèbre son **60** ème numéro !

Chaque trimestre, toutes les actions de vos élus sont présentées dans ce journal éditto à 3500 exemplaires l'hiver et 4500 l'été. C'est là notre souhait : celui de vous donner l'information la plus complète possible, de vous parler de Mers-les-Bains, de vous, de partager avec vous nos orientations...



Suivez-nous
sur Facebook

NEW !
merslesbains.fr

nouveau
site internet officiel

TRAVAUX : LA RUELLE LEBEUF TOTALEMENT REFAITE...



La ruelle **Michel Lebeuf** est neuve. Cette ruelle à forte pente, qui relie la rue André Dumont aux rues du Docteur Roux et J-B. Cava, vient d'être entièrement revue et corrigée. Un enrobé rouge de qualité et un caniveau central, en pavés d'origine, ont été mis en place. En haut, sur le débouché avec la rue du Dr Roux, un muret courbe en dégradé, fait de pavés et qui formera bientôt une jardinière, vient achever à la perfection cette belle remise à niveau de la voirie. Dans cette partie du Mers originel, cette sente est merveilleusement accompagnée par le mur d'enceinte de l'ancienne ferme Martainneville...

MISES EN LUMIÈRES DIVERSES...

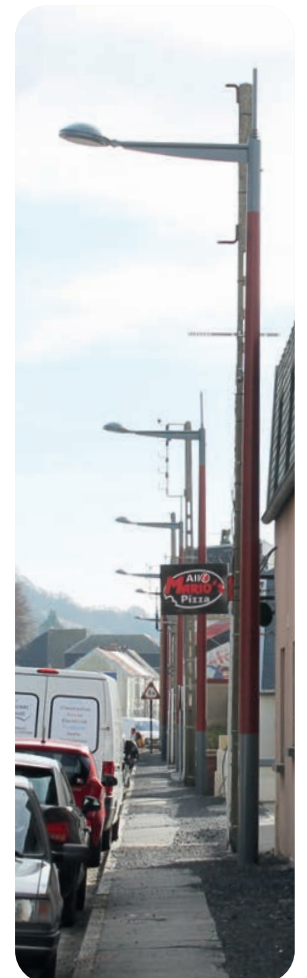
AU STADE...

Les cinq projecteurs des quatre poteaux d'éclairage du stade ont été entièrement changés pour des systèmes neufs : 2000 Watts par projecteur, donc au total 40 000 Watts. Le résultat est très satisfaisant. Les joueurs du Mers Athletic Club vont pouvoir se faire plaisir en soirée...



AVENUE CURIE...

► La 3^e tranche du changement des réverbères de l'avenue Pierre et Marie Curie se poursuit. Après les deux premières qui allaient de la taverne jusqu'à la rue Charlemagne, c'est, en ce mois de Mars, celle entre la rue Charlemagne et le rond-point de l'usine SGD qui a été équipée. On voit bien, sur cette photo, le gain esthétique évident entre les anciens et affreux poteaux aux fils aériens et les nouveaux, sans aucun câble apparent...



AU SQUARE DU SOUVENIR...



▲ **A venir** : les réverbères qui assureraient une mise en lumière des abords de la statue, au square du souvenir, vont être remis en service...

Guerre 14 - 18 : en souvenir...

► DE NOMBREUX JEUNES SOLDATS, MERSOIS OU NON, ONT VERSÉ LEUR SANG JUSQU'AU SACRIFICE SUPRÊME, CELUI DE LEUR VIE, POUR LA NATION, POUR LA RÉPUBLIQUE. POUR NE PAS LES OUBLIER, UN PARCOURS DU SOUVENIR A ÉTÉ INSTALLÉ EN VILLE...

Fin février, 17 panneaux illustrés, répartis sur 10 supports, ont été installés en centre-ville et quartier de la plage. Il s'agit d'un parcours du souvenir dans le cadre de la **commémoration du centenaire de la guerre de 14-18** organisée par la commission du Devoir de Mémoire qu'anime l'adjoint au maire Mr Michel Delépine.

Ces vrais clichés d'origine d'une qualité exceptionnelle (grâce aux clichés aimablement mis à disposition par le collectionneur local Mr Rida Arfa...) font suite à l'**exposition sur le thème du vécu Mersois de la Grande Guerre** proposée au cinéma en 2015 (puis à la salle Ernest Dailly l'an dernier, assortie d'une conférence de Mr et Mme Xavier Becquet).

Chacun de ces clichés, présentés et commentés sur ces panneaux réalisés par le service communication de la station, a été érigé à l'endroit même de la prise de vue de l'époque : un parcours original qui permet aux Mersois et aux visiteurs de basculer 100 ans en arrière en se repérant par rapport aux maisons et lieux toujours existants.

C'est en effet le succès de l'exposition des panneaux consacrés à chaque soldat Mersois tombé au champ d'honneur durant la première guerre, au sein du square du monument aux Morts (1ère Phase du circuit du souvenir), qui a conforté la ville à engager la seconde phase soit d'authentiques scènes de la vie locale d'alors.

Mr Delépine a tenu «à saluer et à féliciter les services techniques communaux, pour la réalisation en interne et l'installation des supports, ainsi que le service communication, pour leur précieuse contribution». L'exposition devrait au moins rester en place jusque fin 2018...



Chaque panneau a été installé en lieu et place du cliché d'origine...



Environnement...



Hauts-de-France propres : Bravo !...

► MEMBRES DU CLUB NAUTIQUE DE MERS, BÉNÉVOLES, CHASSEURS DU CLUB SAINT HUBERT ET PÊCHEURS ONT RELAYÉ CETTE BELLE INTENTION DE NETTOYAGE DE NOTRE ENVIRONNEMENT DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION «HAUTS-DE-FRANCE PROPRES». UN SUCCÈS...



Le 18 Mars, des bénévoles et membres du club nautique GSM ont nettoyé la plage de nombreux micro-déchets de plastiques, dangereux pour le milieu marin et l'environnement en général. L'initiative était relayée par la Ville de Mers-les-Bains, la communauté de communes des Villes Soeurs, la Région Hauts-de-France et "Somme Propre", avec les chasseurs et pêcheurs pour l'intérieur des terres. Merci à tous les bénévoles pour cette belle opération et à bientôt !



▲ De nombreux sacs de déchets de toutes sortes ont pu être collectés et emmenés en déchetterie...

◀ Le «Bois du Relais», fréquenté par nos amis chasseurs du club Saint Hubert, a lui aussi bénéficié du ramassage par les membres du club...

STATIONNEMENT ALTERNÉ : ATTENTION AUX HEURES...

Confrontée à de fréquents oublis de respect du stationnement unilatéral à alternance semi-mensuelle, (en plus simple : stationnement alterné du 1 au 15 et du 15 au 31) sur certaines rues, la ville rappelle aux Mersois que cette réglementation est **obligatoire**, et assortie de **créneaux horaires** : le changement de côté s'opère le **dernier jour de chacune de ces deux périodes et entre 20 h 30 et 21 heures uniquement**.

Ceci, afin de ne pas entraver la circulation globale et en particulier celle des secours (Pompiers, SMUR...) et des forces de l'ordre. Merci de veiller particulièrement à cet aspect de la réglementation (arrêté municipal) et de votre compréhension.



Expertise : une situation financière «très saine»

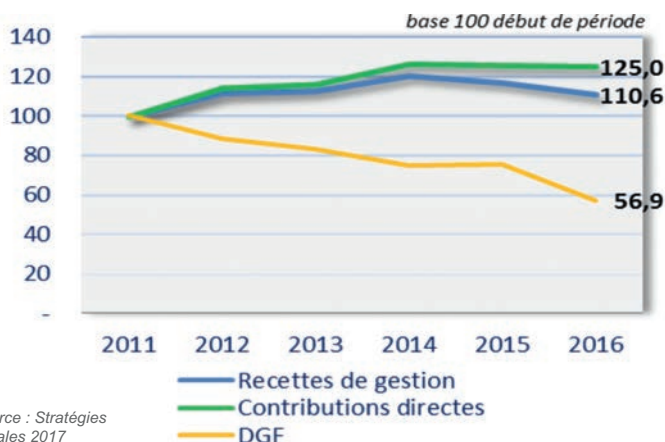
► DEPUIS 2011, LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE EST SUIVIE PAR UN CABINET SPÉCIALISÉ. SON RAPPORT 2017 SUR LES COMPTES, NOTAMMENT SUR L'IMPACT DES DÉCISIONS PRISES, TANT EN DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT QUE D'INVESTISSEMENT, EST TOUT-À-FAIT SATISFAISANT...

Lors du conseil municipal du 14 mars 2017, un rapport relatif aux finances de la commune a été présenté aux élus par le cabinet d'expertise **Stratégies Locales**, mandaté par la commune afin d'étudier les conséquences des **choix de l'équipe municipale** et d'établir une **projection** sur les années à venir. L'objectif était de vérifier si les orientations d'investissements (comme l'aménagement de l'ex RD 1015, la réalisation du Pavillon des Bains en lieu et place de l'actuelle salle des fêtes...) pouvaient être tenues sans menacer les fondamentaux du budget qui reposent sur la **baisse de la fiscalité, la stabilité de la dette, la maîtrise des charges de fonctionnement**.

Conscients que rien n'est définitivement acquis, en restant **mobilisés** et **prudents**, cette étude prouve toutefois que nous pouvons demeurer satisfaits du travail accompli ces dernières années, surtout en ces temps de réductions budgétaires générées par la baisse constante des dotations de la part de l'Etat, (Il y a 5 ans : **1,6 M€** en dotation, en 2016 : **923 000 €**, soit une baisse de celles-ci de **700 000 €** en six ans !) et un contexte général difficile. «Malgré cela, nous parvenons à progresser grâce à une bonne maîtrise du fonctionnement alliée à une dynamisation de nos recettes» souligne volontiers Mr le maire.

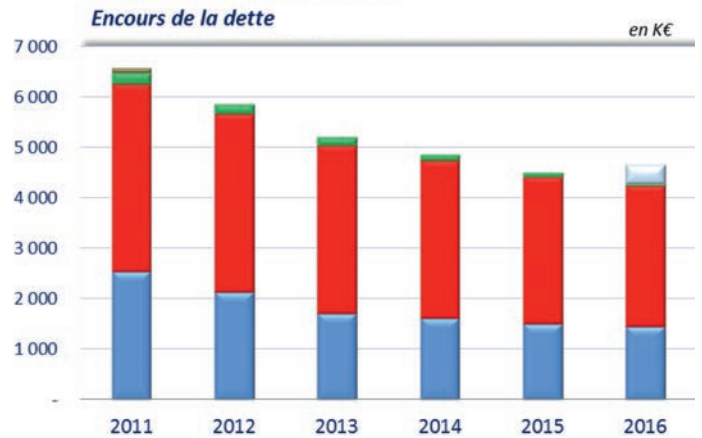
Nous vous le confirmons : nos fondamentaux sont bons. Le **redressement** de notre commune est plus que jamais incontestable et nous permet d'**envisager l'avenir**, et nos futurs **projets de développement** dans la sérénité.

Pallier les fortes baisses des dotations d'Etat ▼

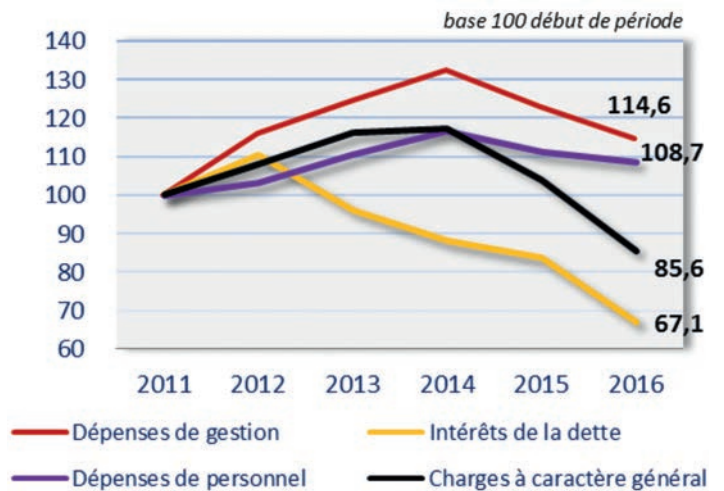


Source : Stratégies Locales 2017

Un encours de dette stabilisé, préféré à la fiscalité pour financer les investissements à venir ▼



Des charges de fonctionnement contenues pour pallier la baisse des dotations de l'Etat ▼



► **Une Fiscalité proche des Mersoïis** : instauration d'un abattement général à la base de **15%** dès 2017. Tous les ménages **Mersoïis** bénéficieront d'une **réduction de leur taxe d'habitation** sur leur résidence principale dès 2017. Baisse du Foncier Bâti de **1 point** en 2017 (soit - **3,4 %**).

En conclusion : Une situation financière très saine

► Un **autofinancement stable** et à un bon niveau du fait de gros effort de réduction des dépenses de fonctionnement
 ► Un **endettement contenu** à un niveau très acceptable ► Des **capacités financières** qui permettent d'envisager un fort niveau d'investissements dans le futur (jusqu'à 3 millions d'euros par an) ► Une mobilisation raisonnable de la **capacité d'endettement** qui permet de préserver l'autonomie financière de la commune à moyen terme.



► **L'INSTITUT PASTEUR DE LILLE** a accueilli la classe de CM2 de l'école Jules Verne pour une visite, au mois de Mars. "Les élèves ont d'abord découvert le musée dédié au célèbre Louis Pasteur et à ses différentes découvertes, dont le vaccin contre la rage, l'asepsie ou encore la pasteurisation" indique le directeur Christian Avisse et l'enseignante Virginie Greuez.

Tous ont ensuite participé à deux ateliers, un premier pour comprendre comment les microbes se défendent contre les globules blancs, un second sur l'hygiène.

Les élèves, habillés comme des chercheurs, ont fait une expérience avec de l'eau oxygénée, des microbes non pathogènes et pathogènes. Avec une pipette et une boîte de pétri, ils ont compris que le globule blanc éliminait les microbes "gentils" mais que les microbes "méchants" se défendaient.

"Dans le deuxième atelier, ils ont appris à bien se laver les mains et les ont vérifiées avec une boîte à rayons ultraviolets. Les élèves ont apprécié la visite, qui leur proposait des exercices concrets" ont précisé les enseignants.



► **LES PETITS MERSOIS BIENTÔT À LA FERME...**

Le partenariat signé entre l'inspection académique et l'Association des Jeunes agriculteurs de la Somme se poursuit dans d'excellentes conditions. Dans le cadre d'un projet pédagogique, la classe de CE2 de Christian Avisse vient de recevoir Maxime François, jeune agriculteur à Mons-Boubert, pour une animation sur le métier d'agriculteur, les différents élevages et cultures de la région, les différentes machines agricoles. "Les élèves ont pu enrichir les connaissances déjà acquises en amont par un travail



en classe et poser beaucoup de questions. Ils sont impatients de se rendre à la ferme de Mr François, dont la visite est prévue en juin" précise volontiers l'enseignant.

Vie Mersoise...



▲ **COMME L'A SOUHAITÉ L'ÉTAT**, le 19 mars 1962, date retenue pour la fin de la guerre d'Algérie, a été commémoré par le conseil municipal et la population Mersoise. Un dépôt de gerbes a été effectué par Mr le maire. La commune vient d'ailleurs de perdre un ancien combattant d'AFN en la personne de Mr Edouard DELAPORTE...



▲ **UNE RÉUNION PUBLIQUE** sur les mutuelles a été proposée aux Mersois, le mardi 21 mars à la salle des fêtes. De nombreuses personnes ont répondu à cette invitation de l'association Uni'cité relayée par la ville, en vue de permettre à tous de disposer d'une complémentaire santé négociée...



ici avec Mme Dordet...

▲ **LES MERISOISES et MERISOIS au sein des maisons de retraites (EHPAD) des environs** ont reçu, début Mars, la visite d'une délégation d'élus menée par l'adjoint au maire Mr Michel Delépine et le Centre communal d'action sociale. Ces personnes âgées Mersois ont apprécié d'avoir ainsi de



▲ **VERS UNE FUTURE HALLE COUVERTE ?** Depuis quelques années, la municipalité envisage de créer une halle couverte, ou marché couvert (salle multi-fonctions), en centre-ville. En attendant, l'idée a fait son chemin dans l'esprit de trois jeunes étudiantes de l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie, basée à Darnetal près de Rouen. Elles ont décidé d'y travailler en cours, sous la supervision de leur professeur d'architecture, et ont aussi produit une maquette de leur travail. "Nous souhaitons prolonger notre travail en échangeant avec des personnes concernées au plus près par le projet que nous avons imaginé" ont-elles précisé. Mr le maire a volontiers accepté de les recevoir, « Cette présentation de leur travail est tout-à-fait originale, d'autant que cela peut aussi nous faire progresser dans notre propre réflexion » a-t-il indiqué. "C'était instructif, avec un échange réel. C'est la première fois que nous présentons un de nos travaux à une municipalité qui envisage, un jour, de mettre en place un programme que nous avons travaillé. C'est une expérience formatrice et enrichissante" ont-elles confirmé.



...et avec Mr Luquet...

la visite et des nouvelles de leur commune, assorties d'un petit cadeau. « Nous souhaitons les saluer, leur montrer notre attention et leur dispenser un peu de chaleur humaine, qu'elles se rendent bien compte que nous ne les oublions pas, qu'elles ne sont pas isolées » ont précisé les élus.

Label Grand Site : Objectif 2018 - 2023...

► LES ACTEURS DU RENOUVELLEMENT DE LA LABELLISATION DE LA BAIE DE SOMME EN TANT QUE GRAND SITE DE FRANCE SE SONT RÉUNIS À MERS-LES-BAINS. QUE VIVE L'ÉCOTOURISME !

Deux millions de visites chaque année dans les espaces naturels du **Grand Site Baie de Somme** : l'écotourisme est en plein essor.

S'oxygéner, se reconnecter : la clientèle, surtout urbaine, plébiscite notre **Côte picarde** pour sa nature préservée, ses paysages authentiques, son accessibilité, ses équipements, ses offres de détente et ses activités sportives.

Engagée de longue date dans l'écotourisme, la **Baie de Somme**, fleuron touristique du département et des Hauts-de-France, est une véritable **force d'attraction**. Le tourisme de nature est aujourd'hui un atout pour l'économie régionale.

Agir pour le tourisme, c'est œuvrer pour une meilleure qualité de vie des habitants et préserver les richesses patrimoniales et naturelles.

C'est aussi **créer des passerelles** vers les secteurs du développement économique, de la culture, du patrimoine, du sport et de l'enseignement, le point de départ d'un développement touristique respectueux de l'environnement.

Aujourd'hui, l'enjeu est de continuer à être visionnaire pour orienter les enjeux de demain et faciliter **l'évolution**



C'est au Cinéma Gérard Philipe de Mers que le renouvellement du label a été évoqué...

des activités touristiques aux nouvelles attentes.

Après avoir participé à l'assemblée générale du Réseau des Grands Sites de France, Mr le maire Emmanuel MAQUET a eu, -en tant que président du Syndicat Mixte baie de Somme Grand Littoral Picard-, le plaisir d'accueillir les acteurs du Grand Site de la Baie de Somme **au cinéma Gérard Philipe à Mers-les-Bains** afin de travailler sur le **renouvellement** du label pour 2018-2023 auprès de la commission départementale des sites, perspectives et paysages. "Le dossier du renouvel-

lement du label Grand Site est une priorité majeure. A tous les niveaux, les acteurs locaux se sont appropriés le label, les valeurs qu'il véhicule, et adhèrent à l'état d'esprit de l'Opération Grand Site" notait Mr Maquet jeudi 16 Mars.

Le **label Grand Site de France** a constitué une belle reconnaissance de la qualité de la gestion éco-touristique du territoire. Perspectives de développement des activités de pleine nature, amélioration de la gestion des flux touristiques, mise en valeur des paysages naturels et urbains..., autant d'axes constructifs et décisifs.

Pour la période 2018-2023, sera proposé à la validation de l'Etat de délimiter le périmètre Grand Site au regard du **projet de territoire** et non plus des limites administratives.

Ainsi, le nouveau périmètre pourrait intégrer **Mers-les-Bains** et Brutelles (falaise morte et bas-champs) et serait élargi aux projets dans les vallonnes de Mons-Boubert et Cahon-Gouy ainsi qu'à Régnière-Ecluse (prolongement de la vallée de la Maye). Ce serait là, encore, une bien belle **opportunité de développement et de valorisation** de notre belle Station. *A suivre...* ■

La Baie de Somme, magnifique «Grand Site de France»...



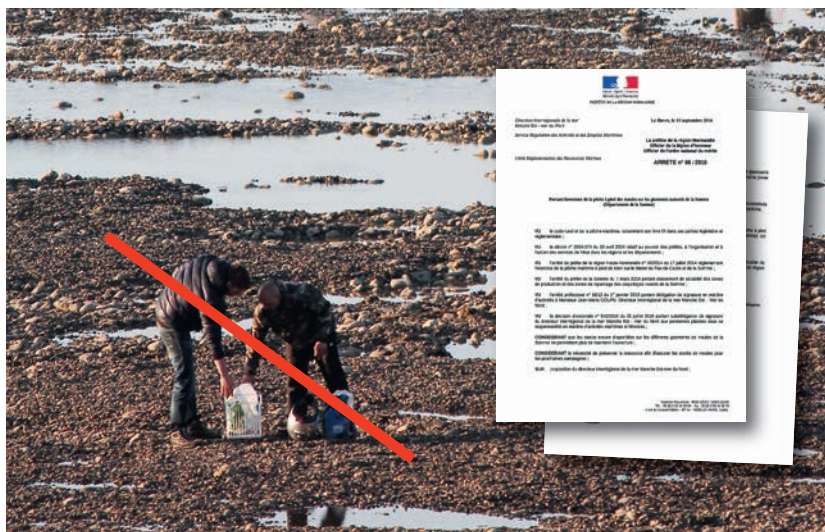
Côté Mer, côté plage...

CUEILLETTE DES MOULES : INTERDICTION OFFICIELLE

Nous informons les Mersois, les résidents secondaires et les touristes qu'en application de l'arrêté Préfectoral n° **86/2016** du 13 septembre 2016, -portant fermeture de la pêche à pied des moules sur les gisements naturels de la Somme-, la cueillette des moules à titre professionnel et de loisirs est **INTERDITE** sur le territoire de la ville de Mers-les-Bains jusqu'à celui du Bois-de-Cise, secteur 80.06.

L'arrêté de 2014 qui l'autorisait jusqu'alors est clairement abrogé. Les services de l'Etat considèrent que "les stocks encore disponibles ne permettent plus de maintenir l'ouverture", et qu'il y a "nécessité de préserver la ressource afin d'assurer les stocks de moules pour les prochaines campagnes".

C'est pour cette raison que l'interdiction concerne tout autant les touristes (« cueillette familiale ») que les professionnels.



▲ Il n'est plus possible, jusqu'à nouvel ordre, de cueillir des moules sur le secteur Mers-les-Bains > Bois de Cise 80.06.

NB : Toute infraction pourra être poursuivie pénalement et administrativement. Toutes précisions des textes sur l'arrêté consultable sur place et dans le panneau d'affichage officiel. ■

LUTTE CONTRE LES GOÉLANDS : INSCRIVEZ-VOUS EN MAIRIE...

Inutile de rappeler ici combien il est important de lutter contre la **prolifération des goélands argentés** qui pullulent sur nos côtes, avec leurs lots de désagréments en tous genres : déjections corrosives, obturations de cheminées avec les nids ou les débris de ceux-ci, obturation des gouttières, agressivité s'ils sentent les petits menacés, quêtes de nourriture bruyantes et incessantes sous les fenêtres, etc, etc...

Chaque année, avec les communes voisines de Eu et Le Tréport, nous menons une campagne de **stérilisation** des oeufs de goélands avec l'aide d'une société spécialisée (NB : s'agissant d'un oiseau marin protégé, seule la stérilisation des oeufs est autorisée, il est interdit de tuer l'oiseau...). Des grimpeurs chevronnés accèdent aux toitures (sur autorisation des propriétaires uniquement) et aspergent les oeufs avec un produit ne permettant pas aux embryons de se développer.

Propriétaires concernés par un ou plusieurs

Goéland argenté sollicitant de la nourriture sur un balcon du quartier balnéaire... ►

▼ Stérilisation...



nids : n'hésitez-pas à nous adresser dès maintenant une **autorisation signée** en mairie (à l'accueil ou par courrier) pour que nous puissions communiquer, en temps utile, votre adresse à la société agréée pour intervention à votre domicile, ceci de façon simple sur papier libre : vos coordonnées, Nom, adresse, téléphone (pour vous joindre si absent), suivis de la phrase «J'autorise la société agréée à intervenir sur la toiture de l'édifice, dont je suis propriétaire, en vue de stériliser les oeufs de goélands s'y trouvant.» Merci de votre collaboration. ■

► **Toutes Infos** sur le sujet et la plage en général sur notre site internet : merslesbains.fr > onglet Tourisme > rubrique découvrir la station > A voir à Mers-les-Bains : notre plage.

Sensibilisation...

Défi pour l'Autisme : Mers ville-étape le 16 juin !

► UN DÉFI EST LANCÉ PAR UN PICARD DE FLIXECOURT, XAVIER POUYEZ, AFIN DE MONTRER QUE TOUT LE MONDE N'EST PAS INDIFFÉRENT À L'AUTISME. IL VA COURIR POUR LE BONHEUR DES PETITS ET DES GRANDS ET FAIRE DE MERS, LE TEMPS D'UNE SOIRÉE, UNE VILLE-ÉTAPE DE SON PÉRIPLE...

Xavier **POUYEZ** va effectuer, du 14 au 21 Juin 2017, un tour de somme de 400 Kms en faveur de l'association «Soutenir l'Autisme et les Troubles Envahissants du Développement» (SATED).

Intitulé "Les 8 jours de l'Autisme", ce périple, durant lequel le coureur va traverser notre commune, ville-étape, va lui permettre de rencontrer les Mersois, de leur présenter ce projet afin de communiquer et d'informer sur l'autisme.

«Mon but est de sensibiliser les gens à l'autisme et de récolter des fonds pour la SATED, afin qu'elle puisse continuer à œuvrer pour ces enfants» indique t-il.

REPÈRES...

* Créée en 2003, la SATED est une association basée sur l'accès aux loisirs et au répit.

* Elle propose, aux familles d'enfants avec autisme ou Troubles du Spectre Autistique, des week-ends, des séjours, des journées familles, une main tendue vers l'inclusion sociale de nombreuses familles, de faire connaître l'association SATED dans tous le département et récolter des fonds lors des passages dans chaque commune, de sensibiliser les personnes à l'Autisme.

Président du Premier et seul Club de Raideur dans la Somme « Les Raideurs Samariens » qui est affilié cette année à la Fédération Française de Triathlon, Xavier Pouyez est aussi un coureur à pied qui aime les défis.

Il dit souvent «On est tous pareil, chacun à sa façon d'être».

L'association organise plusieurs manifestations chaque année, comme du Trail, Raid Aventure, Duathlon...



Photos : dossier de presse Sated

La SATED vous invite à suivre son périple :

Le parcours se fera sur une durée de **8 jours** à partir du Mercredi 14 juin 2017 sur la commune de Belloy sur Somme pour une arrivée le 21 juin 2017 à Amiens, pour au total un peu plus **402 km** pour **122 communes** traversées.

3ème étape (Vendredi 16 juin) : ABBEVILLE > MERS LES BAINS 46,25 km

► Abbeville ► Cambron ► Gouy ► Saigneville ► Boismont ► Pinchefalise ► Saint Valery sur Somme ► Pendé ► Tilloy ► Vaudricourt ► Bourseville ► Friaucourt ► Saint Quentin la Motte Croix au Bailly ► **MERS LES BAINS.**

4ème étape (Samedi 17 juin) : MERS LES BAINS > POIX DE PICARDIE 57,50 km

► **MERS LES BAINS** ► Eu ► Oust Marest ► Bouvaincourt sur Bresle ► Beauchamps ► Gamaches ► Bouttencourt ► Neslette ► Nesle l'hôpital ► Senarpont ► Inval-Boiron ► Le Mazis ► Saint Aubin Rivière ► Le Qesne ► Liomer ► Brocourt ► Bézencourt ► Tronchoy ► Lamaronde ► Eplissier ► Poix de Picardie.

► **RENDEZ-VOUS EN MAIRIE LE VENDREDI 16 JUIN EN FIN DE JOURNÉE (HORAIRE EN TEMPS UTILE) POUR ACCUEILLIR XAVIER !**

Pour toutes infos et pour joindre la SATED ou Xavier POUYEZ :
xavier.pouyez@saint-gobain.com

Exploit...

Départ à Mers : 1er tour de France en skate le 27 juin !

► C'EST EN SKATE ELECTRIQUE QUE FABRICE GROPAIZ PRENDRA LA ROUTE AU DÉPART DE MERS-LES-BAINS, LE 27 JUIN, POUR UN PREMIER TOUR DE FRANCE DE 3000 KMS JUSQUE PARIS. CECI, AVANT UN PREMIER TOUR DU MONDE, CETTE FOIS, AU PRINTEMPS 2018...

En prologue du tour du monde : le 1er Tour de France en Skate électrique ! Départ le 27 juin 2017 de Mers les Bains / Arrivée le 29 juillet 2017 à Paris, Champs Elysées.

"Il m'a paru judicieux de faire, en prologue du 1er tour du monde en Skate Electrique, le 1er tour de France en Skate Electrique, pour tester et éprouver les solutions techniques utilisées, mais aussi pour promouvoir mon projet et mes partenaires dans toute la France" indique Fabrice Gropaiz, qui n'en est pas à son coup d'essai. Il est en effet déjà auteur d'un tour du monde en roller et d'une descente du célèbre Kilimandjaro, dont les pans en kite.

Venu présenter son projet en mairie, ce passionné de sport et d'extrême est plus que motivé pour ce tour de France, antichambre d'un nouveau tour du monde «qui aura forcément beaucoup changé en 20 ans, sur les plans écologique, technologique, économique et social».

C'est une vraie aventure humaine faite de nouvelles rencontres réels et virtuelles mais aussi d'anciennes retrouvailles



© Photos : dossier de presse Fabrice Gropaiz

de 20 ans pour ce mental d'exception. «Je travaille toujours avec le même caméraman et monteur qui sont maintenant des amis de plus de 20 ans. J'ai gardé contact avec plusieurs personnes qui ont marqué mon tour du monde en roller dont la 1ère famille américaine qui m'avait accueilli le 1er jour. Malcom, un personnage haut en couleur et fan absolu de sport qui, après m'avoir vu à la TV à mon retour (3 ans plus tard), a remué ciel et terre pour récupérer mon numéro de téléphone et venir de nouveau me chercher ! Evidemment je le retrouverais de nouveau avec un très grand plaisir !» souligne le sportif.

Pour découvrir la vidéo de présentation de Fabrice GROPAIZ : <https://drive.google.com/file/d/oB5Kl1Zyv3TkbV3VELVJVUWxaMWs/view>

► Toutes infos plus précises quant à son départ de Mers-les-Bains en temps utile...

Histoire de la station...

Le quartier du dépôt, ou «Mers la Cheminote»...

► MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES, RÉSIDENTS ET INTÉRESSÉS PAR MERS-LES-BAINS (APRIM), CATHERINE GINER NOUS PROPOSE D'ÉVOQUER LE QUARTIER DIT «DU DÉPÔT», EN ÉVOCATION À SON FORT PASSÉ CHEMINOT...

L'histoire moderne de Mers illustre de façon exemplaire l'apogée du chemin de fer et de la villégiature balnéaire qui s'impose au tournant de la fin du 19ème siècle et du premier quart du 20ème siècle. A l'heure de l'inquiétude quant au maintien de la ligne Paris-Le Tréport, rappeler le rôle déterminant du chemin de fer dans la mutation du petit village côtier de Mers les Bains en ville de villégiature est une nécessité.

Le Syndicat des Propriétaires fondé en 1886, devenu l'Association des Propriétaires, actuellement APRIM* se confond avec l'histoire urbaine et sociale de la ville. Elle a œuvré dès l'origine en faveur de la desserte ferroviaire.

La construction de la ligne Amiens-Le Tréport en 1872, puis Paris-Le Tréport en 1873 par les Chemins de Fer du Nord mettait alors Paris à 3 heures de la plage de Mers. Mers devint rapidement une station balnéaire à la mode pour les familles aisées de "baigneurs" grâce au "train de plaisir". Par une ingénieuse action publicitaire, le Syndicat des Propriétaires obtint de la Compagnie du Nord que le nom de Mers soit adjoint à celui du Tréport sur le fronton de la gare, sur les indicateurs, les affiches, et les tickets.

Le chemin de fer a ainsi fortement marqué le paysage urbain et socio-économique de Mers les Bains, à tel point qu'elle a été qualifiée de "cheminote" (Paul Labesse).

Le quartier du Dépôt au sud de la ville, compris entre la route nationale, la ligne de chemin de fer et la Prairie s'est édifié sur les terrains du Petit Marais, parallèlement à l'aménagement du nouveau quartier du front de mer et à la densification du bourg dès la fin du 19ème siècle.



Par la suite, l'urbanisation se poursuit en fond de vallée. Le tracé des rues actuelles du quartier du Dépôt conserve les limites de parcelles identifiables sur le cadastre de 1825. (ci-dessous)



En 1882, la municipalité de Mers a vendu une partie conséquente de ses terrains à la Compagnie des Chemins de Fer du Nord qui avait d'énormes besoins en foncier pour installer un faisceau important de voies ferrées, une gare, des magasins, des ateliers d'entretien et de réparation de ses machines, le dépôt - une rotonde avec plaque tournante pour les machines à vapeur - et des logements pour ses personnels. Les cheminots assuraient le transport des voyageurs et des marchandises qui approvisionnaient les



industries verrières en charbon, en phosphates et en pondéreux et permettaient l'écoulement de la production. Jusqu'à 200 cheminots ont travaillé sur les machines au dépôt !

Le quartier du Dépôt tenait son originalité à sa composition entre un habitat mixte de lotissements résidentiels à destination des cheminots et de maisons de villégiature.

Au plus près de la Prairie et de la route

nationale des maisons de villégiature ou de rapport sont construites. Certaines maisons empruntèrent le style architectural balnéaire et la fantaisie décorative des villas. A la différence des villas du bord de mer, constructions étroites et mitoyennes, celles du quartier du dépôt peuvent être qualifiées de "véritables villas". Elles se trouvent mises en scène au cœur d'un petit parc ou d'un jardin, encloses par un mur de clôture.



▲ Plaque en céramique de la maison «Quand-même !»

Toutefois, la majorité des maisons du quartier du Dépôt s'apparente à ce qu'on appelle des maisons ouvrières. Les parcelles et les surfaces d'habitation sont réduites, elles comportent un ou deux étages. Leur style architectural et leur décoration sont sobres et font appel à une palette de matériaux et de couleurs plus restreinte.

En pleine vogue des bains de mer, de nouvelles pratiques s'instaurent. Lors de la période estivale, des employés du chemin de fer se retirent dans les sous-sols de leurs logements dont ils sont propriétaires ou locataires et les louent aux estivants pour obtenir un petit revenu complémentaire. En 1912, un guide touristique mentionne que "le nouveau quartier du Dépôt fournit de nombreuses habitations de prix modestes".

L'activité de la gare connaît après la seconde guerre mondiale une lente dégradation. L'ancienne salle des machines devint un gymnase, et un autre bâtiment se transforma en centre de vacances, baptisé "La Galiote". Le dépôt de la traction est définitivement fermé en 1975.

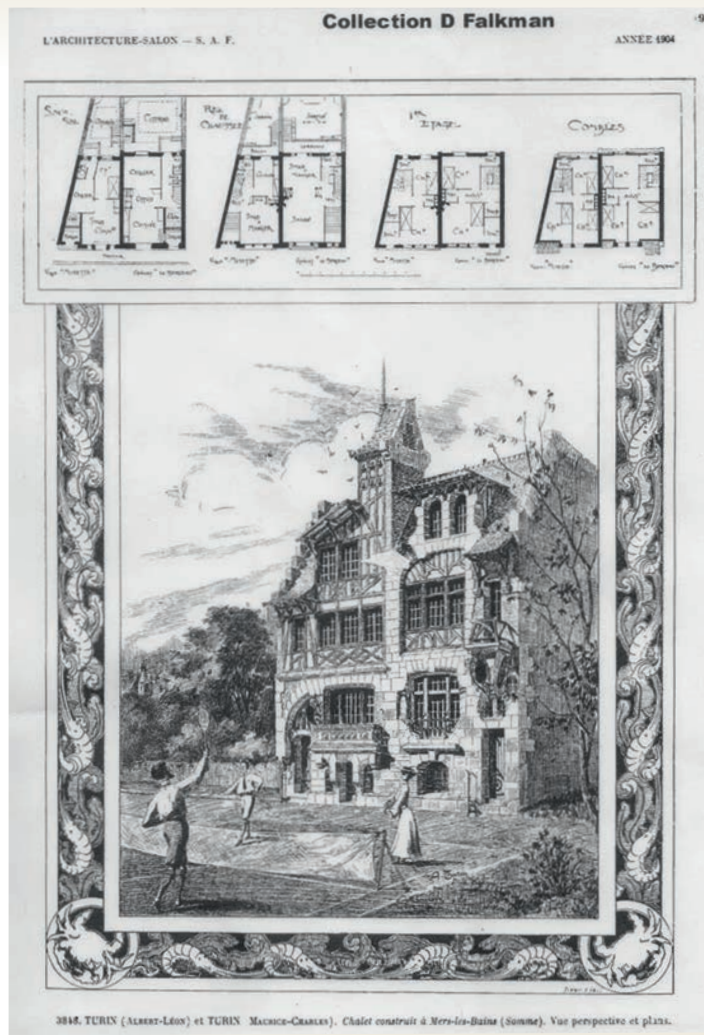
Il n'en demeure pas moins l'originalité et l'intérêt du cadre urbain et architectural du quartier du Dépôt que l'association APRIM s'attache à valoriser et faire découvrir, notamment lors des Journées européennes du patrimoine.

Catherine **GINER**.



APRIM : En 2016, l'Association désormais dénommée APRIM (* Association des Propriétaires, Résidents et Intéressés par Mers-les-Bains) a élargi la qualité de membre à tous les résidents de Mers, quel que soit leur statut, et plus largement à tous ceux qui souhaitent agir en faveur du patrimoine bâti, urbain et paysager de Mers les Bains et participer à des projets de valorisation et de développement. L'association se consacre à un important travail de recherches d'histoire urbaine et sociale et d'archéologie patrimoniale. Elle propose lors des journées du patrimoine des visites du quartier du Dépôt et des conférences.

NB : Bien que situées rue des Canadiens et Avenue Curie, les villas «La Ruche» et «Les Tourelles» font partie du périmètre du quartier du Dépôt, en atteste leur recensement à l'inventaire général du patrimoine culturel des Hauts-de-France...



▲ Ci-dessus, une vue d'artiste, (qui comprend même un court de tennis !) juste devant ces maisons jumelées «Missette» et «Chalet le Berceau» de l'actuelle rue Mennessier.

► Ci-contre, une très belle plaque de céramique pour la villa «La Ruche»...



▼ La villa «Les Tourelles»...



Les dessins inédits de Léon Berville...

► TROIS DESSINS INCONNUS DE LÉON BERVILLE ONT ÉTÉ PROPOSÉS À L'ACHAT À LA VILLE, QUI A D'EMBLÉE ACQUIS CES TÉMOIGNAGES UNIQUES SUR LE PASSÉ DE NOTRE STATION. UN ENSEMBLE DATÉ DE 1875 À 1884, DE TOUTE BEAUTÉ, QUE NOUS VOUS FAISONS VOLONTIERS PARTAGER...

Léon **BERVILLE** est le fils de Jules BERVILLE, qui fonda en 1833 la maison du même nom, entreprise proposant divers services pour les artistes et amateurs d'art, comme la vente d'articles de dessins et de peinture, l'encadrement et la vente de cadres, la vente de toiles et de couleurs, la restauration, la papeterie, etc... et même la location de dessins et de tableaux.

Léon Berville dirigea l'entreprise familiale de 1870 à 1895, au 25 rue de la Chaussée d'Antin (Paris, IXe arrondissement).

Il est donc à penser qu'il baigna dès son plus jeune âge dans le milieu artistique, rencontrant et côtoyant les artistes parisiens ou de passage à Paris.

C'est probablement ainsi qu'il prit lui-même goût au dessin : artiste amateur et néanmoins fort doué, Léon Berville parcourait la France durant ses vacances en emmenant toujours avec lui un carnet à dessins et des crayons.

L'essentiel des dessins de sa collection, proposée par les librairies Cambon (Paris) et Raphaël Thomas (Rennes) sont en effet datés des mois estivaux, de juillet à septembre, même si certains sont aussi datés à partir du mois de mars et jusqu'en novembre.

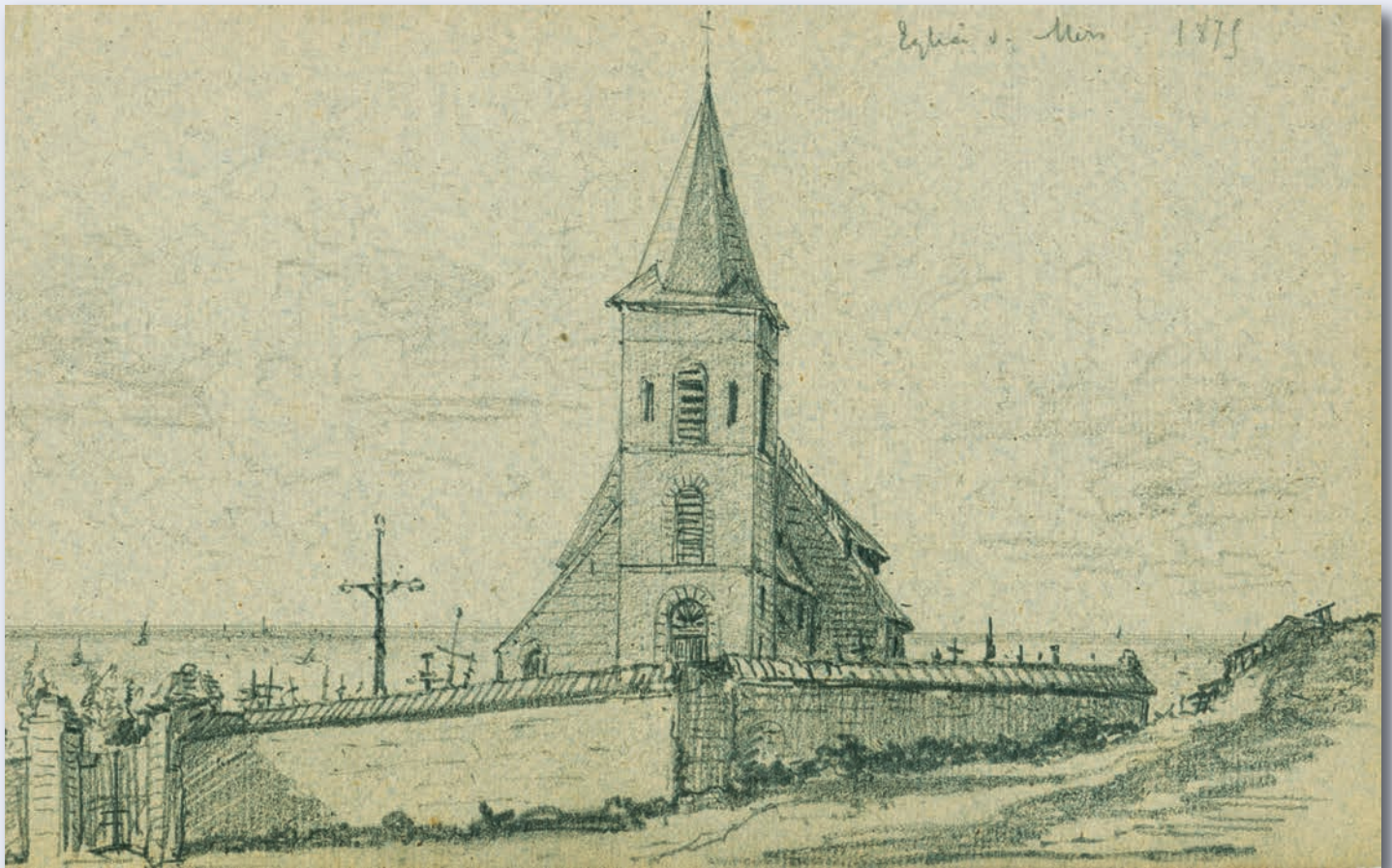
Quelques dessins semblent aussi avoir été faits de mémoire ou d'après un autre support, portant au coin la mention « Chaussée d'Antin » ou « Noyon », d'autres en copiant un artiste, sans néanmoins omettre de le nommer. Parfois, l'artiste donne son avis sur ses propres dessins, les commentant ou même les notant, « ab », « b », « tb ». En toutes situations, Léon Berville croque avec aisance les paysages et l'architecture au tournant des XIXe et XXe siècles. Dont Mers... ■



▲ "3 sept.,
Pavillon des Roches, après le bain, Mers, 1884".
22,5 x 13,9 cm.

Cette étonnante villa, située à l'extrémité de l'actuelle esplanade du Général Leclerc, au niveau du croisement avec la rue Jules Barni (le dessin ayant été pris de la rue de la Falaise ou de la rue Joseph Legad), n'existe plus aujourd'hui. Il s'agissait de la Villa plus connue ensuite sous le nom de « Villa Barni ».

Bibliographie : Catalogue «Mémoires d'un touriste» publié par les librairies Alain Cambon et Raphaël Thomas (2016), avec pour source le Guide Labreuche, Guide historique des Fournisseurs de matériel pour Artistes à Paris, 1790-1960.



▲ "Église de Mers, 1875". 14 x 22 cm. Il s'agit ici de l'ancienne église du XVI^e siècle, remplacée par l'église Saint-Martin construite en 1928 par l'architecte amiénois Edmond Douillet.



▼ "Mers, 9 sept. 84, du bas des falaises de Mers, chassé par la vague", 13,9 x 22,5 cm.



Les Anim's d'AVRIL à JUILLET...



AVRIL

► **Du samedi 8 avril au lundi 10 avril :** 56ème foire aux véhicules neufs et occasions- Rue Marcel Holleville et place du Marché - Tél. 02 35 50 75 45 ou 02 35 86 19 91 (Clic@Mers) Web : <http://clicmers.blogspot.com>

► **Jeudi 13 avril** à 16 h A la rencontre de Petit Ours Brun. Lecture et animation pour enfants. Médiathèque de Mers-les-Bains, en partenariat avec la librairie Ternisien d'Abbeville. Infos - réservations au 02 35 50 08 46

► **Samedi 15 avril** à 21 h Concert de printemps des « **PEBBLES** » à la Salle des fêtes. 5 € / 1ère partie : Sylvain **ADAM**

► **Dimanche 16 avril** de 10 h à 18 h, stade Montéfiore, rue du 19 mars 1962 : Tournoi 14/15 ans, 12 équipes, entrée gratuite. (Mers A.C FOOT)

► **Dimanche 23 avril :** "Mers les Fleurs et ses Jardins". Toute la journée sur la Prairie et rue des Canadiens. Emplacements disponibles gratuits pour les exposants de fleurs / plantes / matériel et meubles de

jardin. Informations et réservations
Tél. 06 11 65 34 63 (Lions Club Mers)



► **Dimanche 30 avril (et 7 mai, 1, 8 et 15 juillet) Chasse aux papillons :** Filet à papillon à la main, nous partons à la chasse aux grandes tortues, machaons, sylvains, amaryllis ou autres superbes argus dont l'argus minime, le plus petit diurne de France. A moins d'attraper le vélocé Robert le diable. Nous chercherons chenilles, cocons et œufs.

1 km, Durée 1 h 30, facile 2/10
RDV à 16 h Rond point du cimetière : Rue André Dumont - Tél. 02 27 28 06 46

MAI

► **Lundi 1er mai** de 10 h à 18 h, stade Montéfiore, rue du 19 mars 1962 : Tournoi Poussins, 12 équipes, gratuite. (Mers A.C FOOT)



► **Lundi 1er Mai** Thé Dansant avec Michel Lecuyer de 14 h 30 à 17 h, Salle des Fêtes Louis Aragon Mme Claudel Tél. 02 35 86 95 52 (Club du 3e Age) - Ouvert à tous - 10 €

► **Vendredi 5 mai** Concert de l'Orchestre de Picardie - 20 h 30, église Saint Martin, entrée gratuite
<http://www.orchestredepicardie.fr/fr/>

► **Dimanche 07 mai** de 6 h à 19 h, rue du 19 mars, rue Paul Viguiet et rue des Canadiens : Vide grenier - 3 euros le mètre Amicale des Sapeurs-Pompiers Tél. 02 27 28 02 20 ou 06 82 01 76 56

► **Dimanche 07 mai** de 7 h 30 à 12 h Salle Christophe Corroyer, verrerie Verescence : Brevet cyclotouriste et Randonnée cyclotourisme.

Ouvert à tous, licencié ou non, 30, 60 et 100 km.

Inscription 2 € (Union Cycliste SGD)
Renseignement : Michel Desprez
Tél. : 02 35 86 87 06

.../...

► VENDREDI 28 ET SAMEDI 29 AVRIL

Front de mer et Salle des Fêtes Louis Aragon :
Festival «**LES VENTS DE MERS**» 2017 - 2 ÈME ÉDITION -

Deux jours consacrés
aux Instruments
à vent !

Brass Band de la Côte Picarde...



Ché Baladins...



Doullens...



Roye...



2ème édition
Les Vents de Mers
Deux jours sous le vent des instruments
28 & 29
Avril 2017

Vendredi 28 avril
20h45 Orchestre à Vent de Doullens
Salle L. Aragon (entrée libre)

Samedi 29 avril
Sur l'esplanade, concerts gratuits
11h45 Harmonie Municipale de Mers
16h00 Brass Band de la Côte Picarde
17h30 Harmonie Municipale de Roye
18h45 Ché Baladin ed Falaiz
19h30 Salle L. Aragon
Soirée frites moules (15€ sur réservation)
avec Martial Dancourt

Organisation : Harmonie Municipale et Service Culturel de Mers-les-Bains
Renseignements : Office de tourisme au 02 27 28 06 46
Réservations pour la soirée du samedi au 06 18 65 58 12 ou 06 30 08 50 41
www.merslesbains.fr - www.facebook.com/merslesbains

Pour la deuxième édition du festival " Les Vents de Mers ", l'Harmonie Municipale de Mers a invité deux orchestres d'harmonie de la région, celui de Doullens et celui de Roye. Les Baladin ed falaiz seront également présents pour animer l'esplanade au son de l'accordéon et de leurs quatre voix.

► Repli des concerts à la salle Louis Aragon, selon les conditions météorologiques ◀

Les Anim's d'AVRIL à JUILLET...



► **Lundi 08 mai** de 10 h à 18 h, stade Montéfiore, rue du 19 mars 1962. Tournoi Benjamins, 12 équipes, entrée gratuite. (Mers A.C FOOT)

► **Vendredi 12 mai** Stage Théâtre animé par Jean-Pierre Méjan et Delphine Santamaria - Salle des Mailleuls, de 14 h à 18 h
Stage gratuit - Infos / Inscriptions :
06 60 10 14 22 / 06 64 91 15 82
Association Enfin Libres -
enfinlibres.association@gmail.com

► **Samedi 13 mai** de 11 h à 15 h, sur la plage de Mers : Concours de pêche ouvert à tous (Surf Casting Club Mersoises)
Tél. : 03 22 60 61 54

► **Jeudi 18 mai** 12 h, Salle des Fêtes Louis Aragon : Repas Fête des Mères du Club du 3e Age - ouvert à tous. Réservation obligatoire : M. Texier Tél. 06 79 04 83 54
Mme Lequertier Tél. 02 35 86 73 27
Mme Claudel Tél. 02 35 86 95 52

► **Vendredi 19 mai Fête des Voisins** dans les différents quartiers de la ville.
Matériel de communication disponible sur inscription à la médiathèque au 02 35 50 08 46.



► **Du 19 au 28 mai** Fête Foraine sur la place du Marché de Mers-les-Bains

► **Dimanche 21 mai** Course Cycliste Grand Prix de la Somme. Infos : JB Devos.

► **Samedi 27 mai** Loto 20 h, Salle des Fêtes Louis Aragon
Tél : 02 27 28 02 20 (Amicale des Sapeurs-Pompiers) 4 euros le carton, 15 euros les 5 et 30 euros les 12. Ouverture des portes à 18 h 30, début du jeu à 20 h

► **Fin Mai** (à confirmer) Soirée Opéra 20h, Cinéma Gérard Philippe 19 h, buffet gourmand - Entrée : 12 €
Tél. : 06 11 65 34 63 (Lions Club Mers-les-Bains) Université Populaire des Trois Villes Sœurs et Lions Club de Mers.

JUIN



► **Samedi 3 - Dimanche 4 Juin**
Pentecôte en Kilt
Rassemblement de " Pipes Band ", jeux écossais, marché celtique de 9 h à 18 h, Mers-les-Bains (Prairie) et Le Tréport
Tél : 06 81 07 22 95 - Gratuit

► **Dimanche 11 Juin** Rallye - Départ petit parking devant la prairie (Lions Club)

► Concert Gospel à l'église (Compagnons de St Martin - infos en temps utile)

► Randonnée cyclotourisme de 7 h 30 à 14 h, Salle Christophe Corroyer (verrière SGD) Tél : 02 35 86 87 06 - Michel Desprez (Union Cycliste SGD)
Ouvert à tous, licencié ou non, Mers - le Touquet - Mers 160 km. Inscription 4 €

► Randonnée cyclotourisme
De 8h à 12 h, Salle Christophe Corroyer (verrière SGD) - Tél : 02 35 86 87 06 - Michel Desprez (Union Cycliste SGD)
Ouvert à tous, licencié ou non, 15 / 30 / 60 / 90 km. Inscription 2 €

► Brocante, Vide grenier de 7 h à 20 h, Parking du jardin d'enfants
Tél : 06 24 26 40 14 (Association l'Ecole du chat libre) 2,50€ / m

► **Vendredi 16 ou samedi 17 juin**
Feu de la St Jean (Infos en temps utile)

► **Mercredi 21 juin**
Fête de la musique (sous réserve)
Place Salengro. Infos Office de Tourisme
Tél. : 02 27 28 06 46

► **Dimanche 25 juin**
Brocante de 6 h à 20 h, stade Montéfiore, rue du 19 mars 1962, Prairie
Tél. : 03 22 60 61 54
(Surf Casting Club Mersoises)
<http://surfcastingmersois.free.fr>

JUILLET

► **Samedi 1er Juillet** "La Chasse aux papillons" RDV à 16 h, rue André Dumont.
Tél. 02 27 28 06 46 (réservation obligatoire)

toire) 8 € 50 par personne (adulte et enfant). Balade de 1 h 30 Filet à papillon à la main nous partons à la chasse aux grandes tortues, machaons, sylvains, amaryllis ou autres superbes argus dont l'argus minime, le plus petit diurne de France. A moins d'attraper le vélocé Robert le diable. Nous chercherons chenilles, cocons et œufs.

► **Dimanche 2 Juillet**
Brocante de 7 h à 18 h, stade Montéfiore
Tél : 02 35 86 36 83 (Mers AC Football)
2 € 50 le mètre

► **La "Mers Paddle Happy Race"** de 10 h 30 à 16 h, RDV au Club Nautique, 42 esplanade du Général Leclerc.
Course de paddle, animations sur la plage.
Tél : 02 35 50 17 89 (Glisse Sensation Mers)
Pratique : savoir nager, âge minimum 11 ans, sous réserve des conditions météorologiques. Participation : 5 € par personne
<http://www.mers-surfclub.fr>

► **du 07 au 12 juillet**
Grande Vente de 9 h à 18 h 30, Salle des Fêtes Louis Aragon (sauf jeudi 7 ouverture à 15 h)
Vente de meubles, vieilles dentelles, bibelots, vêtements, livres, ...
Tél : 02 35 86 89 85 Mme HAMEL
(Association Solidarité Vélingara)

► **Jeudi 13 Juillet** "Les oiseaux dans leur nid" RDV à 10 h, rond point restaurant Les mouettes (Esplanade du général Leclerc)
Tél : 02 27 28 06 46 (réservation obligatoire) 8 € 50 par personne (adulte et enfant)
Balade de 1 h 30, à flanc de falaise nichent à partir du mois de mai, des goélands, des cormorans, des choucas, des faucons, des fulmars et des hirondelles. Chacun sa place. Chacun sa façon de nicher. C'est ce que nous allons voir, lorsque la marée est basse.
Chaussures adaptées (bottes ou chaussures supportant l'eau de mers sont recommandées)

► **Jeudi 13 juillet** Défilé et Feu d'artifice (programme en temps utile)

INFOS : OFFICE DE TOURISME DESTINATION LE TRÉPORT-MERS
TÉL. 02 27 28 06 46

! Une erreur ou un oubli sont toujours possibles, ils n'engagent en rien notre responsabilité. Merci de votre compréhension.
Associations Mersoises : faites part de vos organisations pour annonce : servicecommunication@ville-merslesbains.fr

Prévention...

Cancers : le dépistage organisé vous connaissez ?

► **UN CANCER PEUT ÊTRE MIEUX TRAITÉ S'IL EST DÉPISTÉ TÔT. L'ASSOCIATION POUR LE DÉPISTAGE DES MALADIES DANS LA SOMME (ADEMA 80) NOUS EXPLIQUE TOUTE SON IMPORTANCE...**

► **Dépistage organisé du cancer du sein :**

Le cancer du sein est le plus fréquent des cancers chez la femme. La **mammographie** (radiographie des seins) permet de déceler d'éventuelles anomalies à un stade précoce, en l'absence de tout symptôme.

Grâce au dépistage organisé, les femmes âgées de 50 à 74 ans peuvent bénéficier de cet examen pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie tous les 2 ans.

Dès vos 50 ans, prenez de bonnes habitudes, faites vous dépister !

En pratique : Si vous avez reçu la lettre d'invitation envoyée par A.DE.MA. 80 : vous pouvez bénéficier sans avance de frais d'une mammographie.

Il vous suffit de prendre rendez-vous avec l'un des radiologues participant au programme de dépistage organisé du cancer du sein figurant sur la liste jointe à l'invitation.

Si vous n'avez pas reçu votre lettre d'invitation et si vous avez entre 50 et 74 ans, vous devez demander à A.DE.MA. une prise en charge.

Déroulement de l'examen : Le radiologue examine vos seins et réalise une mammographie, c'est-à-dire deux clichés par sein. Il vous donne immédiatement une première interprétation des résultats.

- Si aucune anomalie n'a été décelée, votre mammographie est envoyée à A.DE.MA. 80 où elle est systématiquement relue par un second radiologue expert. Cette **deuxième lecture** vous permet d'avoir un deuxième avis. C'est un gage de fiabilité ! Quelques jours plus tard, A.DE.MA. 80 vous enverra les résultats définitifs de votre dépistage avec les clichés par voie postale.

- Si une anomalie est identifiée, le radiologue peut vous proposer des examens complémentaires ou une surveillance rapprochée.

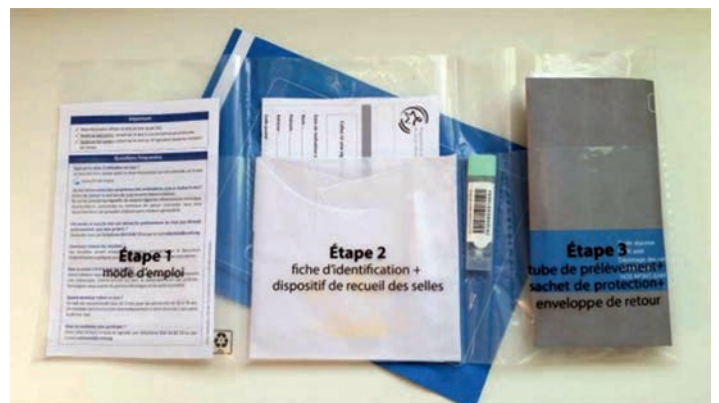
► **Dépistage organisé du cancer colorectal (intestin) :**

Avec 42 000 nouveaux cas chaque année en France, le cancer colorectal est le 2ème cancer le plus meurtrier.

Dépisté à temps, il se guérit dans 9 cas sur 10. Le test de dépistage « **test immunologique** » permet de déceler la présence éventuelle de sang (invisible à l'oeil nu) dans les selles. Il s'agit d'un test à réaliser chez soi, en un seul prélèvement et il est pris en charge par l'Assurance Maladie. Ce dépistage concerne les **femmes et les hommes âgé(e)s de 50 à 74 ans**.

Il vous est proposé tous les 2 ans et vous est remis par votre médecin généraliste.

Demandez votre invitation à A.DE.MA. 80 !



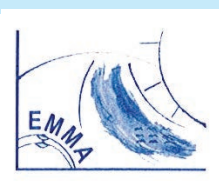
N'attendez plus, faites-vous dépister !

Un dépistage régulier peut vous sauver la vie !

Parlez-en à votre médecin et/ou n'hésitez pas à appeler l'Association pour le **DE**pistage des **MAL**adies dans la **SOMME (A.DE.MA. 80)** pour toute question au :

03 22 93 32 45 ou au 03 22 72 11 81

Vous pouvez également consulter notre site Internet : <http://www.adema80.fr>



Une autre association, de chez nos voisins Normands, l'association **EMMA**, qui oeuvre au développement du dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal depuis 2003, sera présente sur le **marché de Mers le jeudi 20 avril et le jeudi 27 avril** pour aller à la rencontre des Mersoises et Mersois qui souhaiteraient une information, un échange sur le sujet. Accès libre et gratuit. N'hésitez pas...

LE SAVIEZ-VOUS ?...

Quand vous vous faites livrer un appareil ménager, sachez que vous pouvez **faire reprendre l'ancien par le livreur**. Ainsi, vous contribuez au recyclage et évitez d'avoir à conserver l'élément ou d'avoir à le porter à la déchetterie. Les magasins ont en effet **l'obligation légale** de reprendre gratuitement votre ancien appareil lors de l'achat d'un appareil neuf équivalent. C'est la reprise « 1 pour 1 » : 1 appareil recyclé pour 1 appareil acheté. Si vous n'avez pas votre ancien appareil avec vous lors de l'achat de votre nouvel appareil, vous pouvez revenir le déposer plus tard, sur présentation de votre facture ou de votre ticket de caisse.

► L'élimination des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) est réglementée, insérée dans le code de l'environnement (art. R. 543-172 à R. 543-206). L'article impose aux distributeurs de collecter les déchets électriques et électroniques sur la base d'"un pour un" soit un produit acheté, un produit repris. Ces règles s'appliquent aussi à la vente sur internet, l'article R. 543-174 du code de l'environnement stipulant que l'enlèvement de l'appareil usagé incombe à tous les vendeurs, y compris ceux sur internet. Cette collecte est de plus financée : sur la facture de votre appareil neuf, une éco-participation sert à financer les coûts de collecte, de réemploi, de dépollution et de recyclage. Cette éco-participation figure, sur les étiquettes, de façon séparée du prix du produit, conformément aux dispositions des articles L. 541-10-2 du code de l'environnement et L. 113-3 du code de la consommation.

INFO : LA CROIX ROUGE EN PORTE À PORTE DU 10 AVRIL AU 6 MAI...

Une campagne de sensibilisation et de recherche de soutiens réguliers auprès des Mersois, pour le compte de la **Croix-Rouge Française**, aura lieu en porte-à-porte sur la commune **du 10 avril au 6 mai** (5 jours maximum sur cette période), entre 12 et 20 h du lundi au vendredi et de 12 à 18 h le samedi. Les personnes seront identifiables par un **badge** et des **vêtements aux couleurs de la Croix-rouge**.

► La ville de Mers-les-Bains n'autorise **aucun** démarchage à domicile.

Compte-tenu de l'action menée par la Croix-Rouge française, qui a pour objectif de venir en aide aux personnes en difficulté, et dûment informée de la collecte de cette dernière par courrier, la ville de Mers-les-Bains **informe simplement** les Mersois de cette campagne à toutes fins utiles et sa responsabilité en cas de souci **ne saurait être engagée**.



► *Par sécurité vis-à-vis de personnes éventuellement mal intentionnées qui tenteraient de profiter de cette collecte, la ville invite les Mersois à **bien vérifier** la qualité de membre représentant de la Croix-Rouge et à signaler toute intention suspecte à la gendarmerie :*

Tél. 02 35 86 14 66.

PLAQUE DE NUMÉRO DE MAISON À CHANGER ?

De nombreuses plaques de numéro d'habitation, comme la photo ci-contre, sont très endommagées par la rouille, les intempéries... L'émail peut, par endroits, sauter et altérer la bonne lecture du numéro. Nous invitons les Mersois à nous communiquer, à l'accueil ou par email, la rue et le numéro de la maison dont la plaque serait concernée par un échange standard (pose d'une plaque neuve). Nous recensons donc dès maintenant les besoins (nous passerons une commande groupée une fois bon nombre de demandes reçues). Merci de votre collaboration.

► **Tél. 02.27.28.06.60 - par mail : accueil.mairie@ville-merslesbains.fr** ◀



GUY FRANÇOIS EXPOSE SUR MERS ET LE LITTORAL CET ÉTÉ...

EXPO-PHOTO de GUY FRANÇOIS

"MERS ET LE LITTORAL"

Salle des fêtes Louis Aragon Rue Paul Doumer
à Mers-les-Bains du 2 au 11 août 2017
- ouvert chaque jour de 14 h 30 à 18 h 30 -
- entrée gratuite -

Guy François est auteur de 9 livres sur la Somme
et en particulier des 2 ouvrages
"LUMIÈRES SUR MERS-LES-BAINS".

Il présentera son exposition avec beaucoup de nouvelles photos.

A découvrir : de très grands formats sur toile.



Infos pratiques...

ENCOMBRANTS ET DÉCHETS VERTS :

(en lien avec la communauté de communes des Villes Sœurs en charge du service)

► COLLECTE DES ENCOMBRANTS

(6 collectes soit 1 tous les deux mois dès janvier)

- Jeudi 25 mai
- Jeudi 28 septembre
- Jeudi 27 juillet
- Jeudi 30 novembre

Dans tous les cas, merci de ne déposer vos encombrants sur le trottoir que la **veille au soir**.

► COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

(D'avril à octobre)

- Mardis 2, 16 et 30 mai
- Mardis 8 et 22 août
- Mardis 13 et 27 juin
- Mardi 5 et 19 septembre
- Mardis 11 et 25 juillet
- Mardi 3 octobre

Pour la collecte des déchets verts, et pour optimiser celle-ci, à savoir qu'elle sera désormais réalisée **l'après-midi**.

Attention : tout dépôt sauvage est interdit et passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

**Gestion : Communauté de communes
Villes Soeurs 02 27 28 20 87.**

TNT : TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE

Des désagréments sont souvent rencontrés par les Mersois, mais même si nous tentons toujours d'aider au mieux, **la TNT n'est pas de notre responsabilité.**

Mers-les-Bains est couverte par la TNT. Si souci, faites vérifier votre installation de réception (branchements, amplis, filtres, antenne «râteau» individuelle ou collective,...) qui sont sous votre responsabilité (propriétaire).

Si le problème persiste, vous pouvez composer le numéro non surtaxé du centre d'appels : **0 970 818 818**, du lundi au vendredi de 8 à 19 h, pour signaler tout dysfonctionnement. Vous pouvez également consulter le site : **www.recevoirlatnt.fr** pour télécharger le formulaire de demande d'enquête à adresser à l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR).

Besoin de plus d'infos ?
N'hésitez-pas à visiter
notre nouveau site
Internet :

NEW !

merslesbains.fr

CARTE D'IDENTITÉ :

FIN DES DEMANDES EN MAIRIE DE MERS

En raison de la modernisation, par l'Etat, de la délivrance des titres réglementaires, il n'est **plus possible** de faire une demande de **carte nationale d'identité** auprès de la mairie de Mers-les-Bains depuis MARS 2017. Les demandes de cartes doivent être **uniquement effectuées auprès d'une mairie équipée d'un dispositif spécial (biométrique)**, donc, pour les Mersois, il faut aller soit en **mairie de FRIVILLE-ESCARBOTIN**, soit dans toute autre mairie de France équipée du système. La plus proche étant dans ce cas la **mairie de EU**, (laquelle gérait déjà depuis des années les demandes de Passeports). La carte nationale d'identité sera à retirer **dans la mairie où vous aurez fait votre demande**. Merci de votre compréhension.

UNE OPTION A PRIVILÉGIÉ : LA DÉCHÈTERIE !

HORAIRES DE LE TRÉPORT ET AULT

- **LE TRÉPORT** rue Mendès-France - **02.35.82.45.72**
- **AULT** route d'Eu, **03.22.26.28.67**

Les horaires sont les mêmes pour les deux sites :

HORAIRES D'ÉTÉ (du 15 avril au 14 octobre)		
Du LUNDI au JEUDI	9 h 00 - 11 h 50	14 h - 18 h 50
Les VENDREDI et SAMEDI	9 h - 18 h 50	
Le DIMANCHE	9 h 00 - 11 h 50	Fermé

- Les déchetteries seront exceptionnellement fermées le lundi 17 avril.

Sont acceptés : déchets verts, encombrants, cartons, gravats, ferrailles, bois, DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques), néons et ampoules, huiles moteur usagées, textiles, piles, batteries, déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants...), verres, papiers, emballages recyclables, cartouches d'encre, pneus (véhicules légers uniquement).

Collecte d'amiante trimestrielle à la déchèterie de **Beauchamps** uniquement pour de l'amiante liée conditionnée dans un double emballage.

Gestion : Communauté de communes Villes Soeurs, 12 avenue Anquetil, 76260 Eu > Tous renseignements au 02 27 28 20 87.

BIEN CONNAÎTRE VOS DROITS AVEC MAIRIE INFOS SERVICE

MAIRIE INFOS SERVICE répond à toutes questions juridiques et administratives et en plus c'est offert par votre mairie :

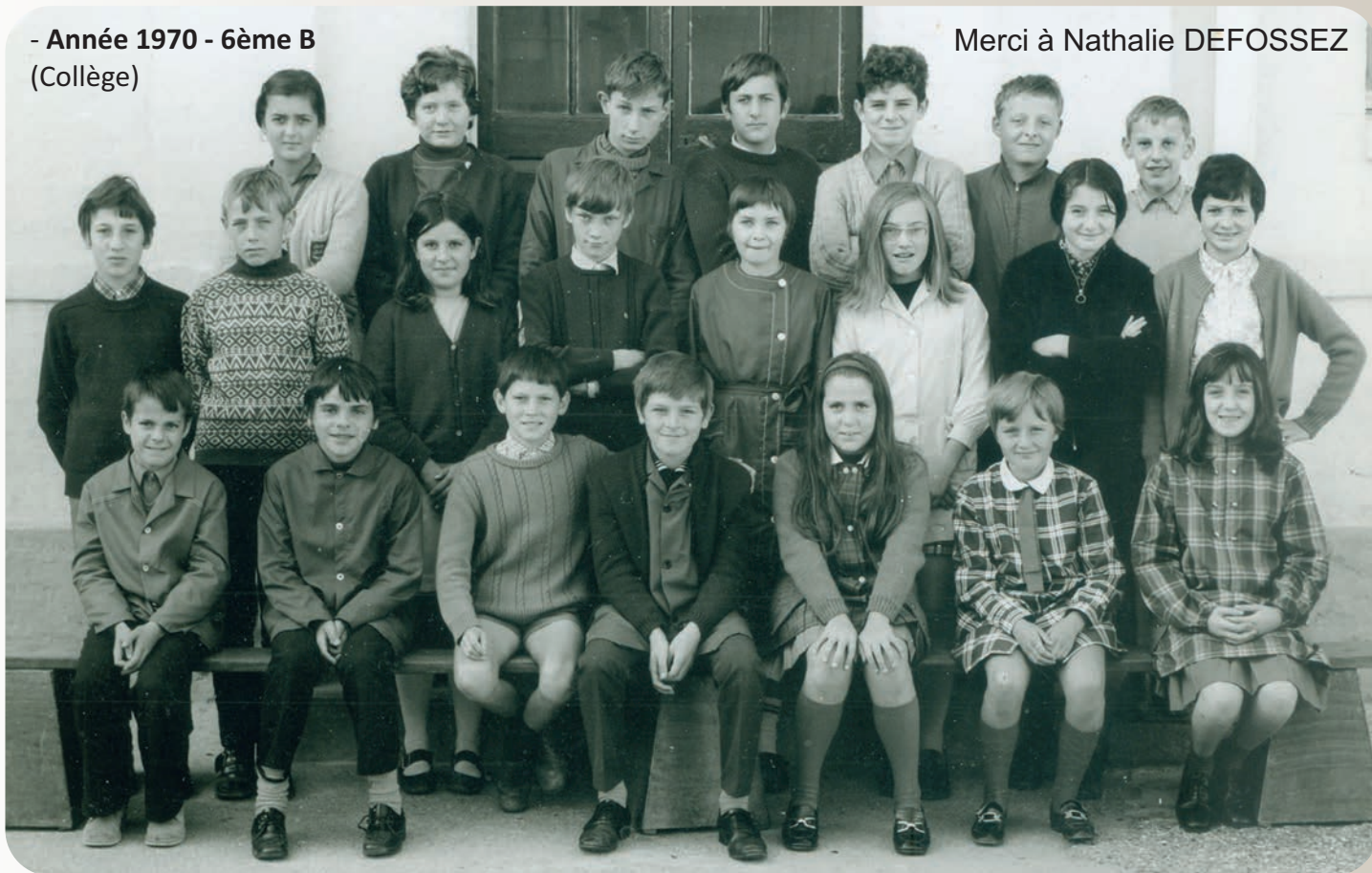
**Logement • Voisinage • Famille • Emploi • Consommation
• Assurance • Banque • Impôts et taxes • Entreprise**

Le principe d'utilisation est très simple :

- Composez le **02 38 79 00 56**
- Communiquez votre code spécifique à Mers : **MIS11**
- Posez votre question : vous êtes d'emblée orienté vers un expert spécialisé qui la traite **en toute confidentialité**.
- Obtenez une réponse rapide, claire et concrète.

- Année 1970 - 6ème B
(Collège)

Merci à Nathalie DEFOSSEZ



▲ De bas en haut et de g. à dr. **1er rang** : Philippe LEBEUF, Jean-Claude SCHAEFFERT, Eric DEGOUVE, ? LAVACRY, Sylvie LABBE, Catherine TERNISIEN, Isabelle ?. **2ème rang** : Vincent LEOEUF, Martial HOLLEVILLE, Catherine DEBEAURAIN, Frédéric MOUILLARD, Marie-Ange ROSANT, Françoise HOLLEVILLE, Sophia MARY, Nathalie DEFOSSEZ. **3ème rang** : ??, Martine ALIX, ??, CÔTÉ ??, Lionel VAAST, Jean-Pierre SERRY, Lilian CARBONNIER.

▼ De bas en haut et de g. à dr - **1er rang** : Simone DRON, Marie-Laure TELLIER, Danny DIEU, Catherine VILLERET, Catherine DEBEAURAIN, Cathy LEPAUL, Martijne PELLETIER, Marie-Josée DEFACQUE, ??. **2ème rang** : Nathalie DEFOSSEZ, Sabine GOURDAIN, Annie SIMONO, Corinne GREBOVAL, Maryline TERNOIS, Maryse VINCENT, Marie-Odile LORIN, Yolande GAUDRY, ??, BELLEVALLEE, Brigitte BOURRIQUET. **3ème rang** : Marceline BATTEUX, Brigitte MARY, Danielle DION, Claudine DELCOURT, Brigitte DOUAY, Laurence BENOÏT, Maryse GROUT. **4ème rang** : Henriette THOMAS, ?? DELAPORTE, Michèle QUENTIN, Annie BEART, ?? GIGNON, Fabienne LEBEUF.

- Années 1966 - 1967 -



Philippe Lottin directeur
du Brass, a présenté la
formation...



C'était la
Saint-Patrick

les 10, 18 et 19 Mars 2017...



Le groupe Just'in pour un
moment chaleureux...

Venez flâner sur nos marchés durant tout l'été...

Marchés Fermiers

CHAQUE DIMANCHE MATIN SUR LA PLACE
du 9 juillet au 27 août de 8 h 30 à 12 h 30



*Produits BIO, régionaux
et locaux de qualité, de
terroirs, proposés par
des professionnels
qualifiés...*

Marchés Nocturnes Estivaux

CHAQUE MERCREDI SOIR SUR L'ESPLANADE
du 5 juillet au 23 août de 17 h à minuit



*Artisanat d'art, bijoux faits
main, petite maroquinerie,
objets de décoration, savons
au lait d'ânesse...*



Organisation : Commission Municipale du Tourisme et du Commerce de cœur de ville
Informations en mairie auprès de Julie DEVAUX, tél. 02.27.28.06.60.